

# PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE SAINT UNIAC

#### **GUIDE REDACTIONNEL**

### 1. DONNÉES GÉNÉRALES

Collectivité territoriale porteur du projet : Commune de Saint Uniac

Nom du correspondant : M Eric GOUBAULT

Fonction: 3<sup>ème</sup> adjoint Adresse: rue Saint Eloi

Téléphone: 02 99 06 43 72

Adresse électronique : communestuniac@wanadoo.fr

## Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) : commune de Saint Uniac

## Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire (ZUS ou DSR) : DSR

Public concerné : au moins les enfants du primaire et il est recommandé d'y associer les jeunes du

territoire au 25/06/2014

Nombre total d'enfants : 69

Niveau maternelle: moins de 3 ans: 0 (au 31/12/2014)

Niveau maternelle: entre 3 et 5 ans: 29

Niveau élémentaire: 40

Niveau secondaire: non concerné

Mode d'inscription aux activités proposées : Fiche d'inscription

### Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) :

1 école publique

### Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés :

École publique du Moulin



### 2. PARTENAIRES DU PROJET :

### Partenaires institutionnels:

Inspection académique

### Partenaires associatifs:

Office cantonale des sports de Montauban de Bretagne

### Autres partenaires :

Intervenants extérieurs

# 3. MÉTHODE ET OBJECTIFS

# État des lieux :

Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT : amplitude horaire, fréquentation, taux d'activités et rythme de travail des familles...

## Activités périscolaires :

Les temps périscolaire sont organisés pendant le temps de garderie du soir : 7h30-9h00 et 16h30-18h30.

Le personnel en place propose des activités sous forme d'atelier libre autour de jeux de société, activités manuelles, lecture, dessins, jeux d'extérieurs selon les saisons....

Les enfants sont libres d'y participer ou non, permettant à chacun de respecter son rythme et ses envies.

Activités extrascolaires (mercredi, samedi et vacances scolaires) :

Sans objet

Besoins répertoriés (pour quel type de public) :

Sans objet



## Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

L'école publique dispose d'un hall d'accueil, d'une salle de garderie et de cantine, de deux classes pour les élèves de primaire et d'une classe pour les maternelles. Elle dispose également d'une salle de sieste et d'un espace vert clôturé.

La commune a à sa disposition une salle polyvalente et à un plateau sportif. L'accès de l'école à ces structures se fait par les trottoirs et nécessite moins de 10min.

Une ATSEM, disposant d'une expérience conséquente en animation, interviendra pour l'animation d'un groupe d'activités.

# Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT :

Le tissu associatif local de la commune repose sur des bénévoles travaillant dans la journée et ne pouvant pas se rendre disponibles pour participer à l'encadrement des activités. Il n'existe pas de centre de loisirs actuellement sur la commune de Saint Uniac.

# Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

Le PEDT vise à favoriser la complémentarité des apprentissages et permettre une continuité éducative sur le temps périscolaire du travail effectué sur le temps scolaire.

La mise en place des différentes activités choisies par le groupe de travail prétend contribuer au développement de la curiosité et de l'intérêt des enfants pour les arts, le sport, la culture, la nature, l'environnement, le développement durable...

Les possibilités d'interactions entre les activités seront privilégiés (ex : groupe Loisirs créatifs ou arts plastiques qui fabriqueront différents objets pour l'atelier nature...)

## Articulation du projet éducatif avec le projet d'école :

Réunion de préparation avec le corps enseignant, l'inspectrice, les représentants de parents d'élèves et le groupe de travail de la commune

Mots d'information destinés aux parents : présentation des horaires, des animations proposées au cours des TAP, présentation de l'organisation.

## Effets attendus:

Conjointement à l'objectif du projet d'école, les réalisations dans le cadre des activités TAP pourront être exposées dans le hall d'accueil.

Favoriser le plaisir d'apprendre et la curiosité dans le respect de l'autre et du groupe grâce des activités adaptées dans le prolongement des travaux éducatifs menés par le corps enseignant Être dans le plaisir de partager et de se détendre autour d'activités ludiques favorisant l'épanouissement de l'enfant



<u>Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :</u>

Projet éducatif local (PEL) : sans objet Contrat éducatif local (CEL) : sans objet

Contrat de ville : sans objet

Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques

spécialisés] : sans objet

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : sans objet

Contrat enfance jeunesse (CEJ): sans objet

Autres:

# 4. ACTIONS, ACTIVITÉS ET EMPLOI DU TEMPS

Activités proposées dans le cadre du PEDT (indiquer, si cela est pertinent, le niveau : initiation, perfectionnement, approfondissement et la tranche d'âge concernée) :

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école

ou le projet d'établissement :

oui

Si oui, liste des établissements d'enseignement scolaire et domaines concernés :

École publique du Moulin

Ouvrir l'école vers l'extérieur à travers un petit jardin et une fresque en mosaïque.

Développement de l'épanouissement des enfants en difficultés scolaires grâce à la découverte de nouvelles activités en lien avec le projet éducatif

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires :

non

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires

proposées aux élèves de l'enseignement secondaire :

non

Si oui en indiquer les modalités :



25/06/2014

Vendredi	GS+Primaire	7h30-8h50	Garderie Ecole	9h00-12h00		Sans objet	12h00-13h20		Sans objet	13h30-16h15	16h30-18h30		Sarderie	Ecole	
Λ	PS+MS	742	8 8 8	0046			<b>0,</b> 0	12h0		0, 0	13h3	16h3		В Ш	
Jendi	GS+Primaire	7h30-8h50	Garderie Ecole	9h00-12h00		Sans objet	12h00-13h20		Sans objet	13h30-15h00	15h00-16h15	TAP/APC Ecole	16h30-18h30	Garderie Ecole	
٦	PS+MS	7h3	G G	9000		<b>ν</b> σ	12h0(		ଁ ଓ ପ	13h3(	15h0C	Garderie Classe maternelles	16h3C	Gar	
Mercredi	PS+MS GS+Primaire	7h30-8h50	Garderie Ecole	9h00-12h30		Sans objet	Sans objet		٥		Sans objet				
	GS+Primaire PS-	00	0	00			120		-	115	30		4)		
Mardi	PS+MS GS+	7h30-8h50	Garderie Ecole	9h00-12h00		Sans objet	12h00-13h20		Sans objet	13h30-16h15	16h30-18h30		Garderie	Ecole	
ibr	GS+Primaire	1	erie	2h00			et s	13h20		દ tə	15h00	16h15	TAP/APC Ecole	18h30	erie ole
Lur	Lundi PS+MS GS		Garderie Ecole	9h00-12h00	V.	Sans objet	12h00-13h20		Sans objet	13h30-15h00	15h00-16h15	Garderie Classe maternelles	16h30-18h30	Garderie Ecole	
Emploi du temps	2	Horaires	Activités Lieu	Horaires Temps scolaire	Horaires	Activités Lieu	Horaires Déjeuner	Horaires	Activités Lieu	Horaires Temps scolaire	Horaires	Activités Lieu	Horaires	Activités Lieu	
Emploi		Avant l'école		Hon Temps		Après l'école	Hora		Avant l'école	Hora Temps		Après l'école	2		



# 5. ACTEURS ENCADRANT LES ACTIVITES PROPOSEES

Activité	Intervenant	Structure	Qualification de l'intervenant	Statut de l'intervenant	Observations (dont existence d'une convention)		
Sports	Office cantonale des sports	Association	Éducateur sportif	Éducateur sportif	Convention d'animation TAP		
Animation Nature	Mme Virginie MICHEL	Indépendant		Auxiliaire	Convention d'animation TAP		
Loisirs créatifs	Mme Dominique AUDIC	Mairie	CAP Petite Enfance PSC1	Agent communal			
A déterminer		Indépendant	BAFA	Auxiliaire	Convention d'animation TAP		



### 6. PILOTAGE DU PROJET

## La structure de pilotage est un incontournable pour la réussite du projet. Elle doit :

- Rassembler les acteurs éducatifs ;
- Avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement ;
- Bénéficier de moyens ;
- S'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée.

<u>Structure de pilotage</u>: (elle est représentative de toutes les composantes éducatives locales : écoles, collèges et associations sont à solliciter. La place accordée aux parents et enfants est à identifier.)

## Composition de la structure de pilotage :

Elus : Maire et adjoint référent

Intervenants

# Coordination du projet (lorsqu'il existe un PEL, celle-ci doit s'appuyer sur l'expérience acquise) :

Nom et prénom des coordinateurs : Eric GOUBAULT et Dominique AUDIC

Fonctions: 3<sup>ème</sup> adjoint et ATSEM

Adresse: Rue Saint Eloi Téléphone: 02 99 06 43 72

Adresse électronique : communestuniac@wanadoo.fr

Modalités de pilotage (mise en place éventuelle d'un COPIL, de commissions, etc°). Une fréquence d'au moins 3 réunions/an est souhaitable.



### 7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

Mode d'inscription aux activités proposées :

Les enfants s'engagent pour l'année scolaire. Chaque groupe changera d'activité après chaque période de vacances scolaires.

À l'année : oui	Trimestriel : non	Modulable : non		
Les TAP sont gratuits.	Garderie Payante			
	Tarif: 1.5 €/séance pour le 1 <sup>er</sup> enfant 1€/séance à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant			

<u>Indiquer la date à laquelle l'(les) éventuelle(s) dérogation(s) à l'organisation scolaire a(ont) été accordée(s) :</u>

Une dérogation a été accordée par l'inspection académique par courrier en date du 24/04/2014.

## Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

Mot d'information et questionnaire du 16 avril 2014 : présentation des horaires. Mot d'information sur l'organisation et les animations des TAP : fin année scolaire juillet 2014 Présentation du PEDT le ... juillet 2014 durant le conseil d'école



### 8. EVALUATION

Éléments prévus dans le bilan / évaluation du projet : (dimension importante à concevoir lors de l'élaboration du PEDT : qui évalué, quoi, quand, comment ? )

Périodicité : Des réunions de coordinations trimestrielles permettront d'échanger et d'adapter les animations en fonction des besoins des enfants et des intervenants.

Une évaluation en fin d'année scolaire sera réalisée par le groupe de travail composé des élus en charge du dossier et des coordinatrices de projet. Elle permettra d'évaluer la qualité et l'attrait des animations, d'adapter les animations existantes et éventuellement d'en créer de nouvelles ou d'en supprimer certaines.

Indicateurs retenus : (répondant aux objectifs visés) :

Indicateurs quantitatifs (nombre d'inscrits, de participants, etc) :

Nombre de pré inscrits : 50

Besoins en matériels :

## Indicateurs qualitatifs:

Créativité des enfants, réalisations exposées dans le hall d'accueil Développement de l'autonomie des enfants Création d'une dynamique de groupe

Mr Le Maire

Maurice POWIAiN

3<sup>ème</sup> adjoint

E. GOURAUT